



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 502 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Québec est la dernière province canadienne à ne pas rembourser les pompes à insuline et leurs fournitures aux adultes vivant avec un diabète de type 1 (DT1) ou diabète auto-immun latent de l'adulte (LADA);

CONSIDÉRANT QUE l'INESSS a émis une recommandation claire en date du 6 mai 2022, concernant l'élargissement du programme d'accès aux pompes à insuline et à leurs fournitures à toutes les personnes vivant avec un DT1 ou LADA, notamment aux adultes qui en sont présentement exclus sur la seule base de leur âge au diagnostic;

CONSIDÉRANT QUE la science démontre que tant les adultes que les enfants diabétiques bénéficient du traitement par pompe à insuline et qu'il peut s'agir du seul traitement qui permette à maintes personnes diabétiques insulino-dépendantes d'atteindre les cibles glycémiques requises pour prévenir de graves complications;

CONSIDÉRANT QU'environ 70 % des nouveaux diagnostics de DT1 ou LADA sont faits à l'âge adulte, excluant de ce fait, sur la base de critères sans justification clinique, la majorité des nouvelles personnes diabétiques;

CONSIDÉRANT QUE les critères très restrictifs du programme d'accès aux pompes à insuline du Québec induisent une discrimination injustifiée fondée sur l'âge, qui va à l'encontre de l'objectif d'équité sociale de la Loi québécoise sur le développement durable.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'élargir immédiatement le programme d'accès du Régime d'assurance maladie du Québec aux pompes à insuline et à leurs fournitures aux adultes vivant avec un DT1 ou LADA.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Guillaume Cliche-Rivard
Député de Saint-Henri-Sainte-Anne

26 mai 2026

Date de signature de l'extrait